Notification d'intention d'attribution

Acheteur : Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « TAAZOUR » Projet d'Appui au Système des Filets Sociaux (PASyFiS II).

Nom du Projet : Projet d'Appui au Système des Filets Sociaux (PASyFiS II)

Intitulé du Marché : Sélection d'un ou plusieurs opérateurs de paiement pour la réalisation de transferts monétaires électroniques par le PASyFiS II au profit des ménages pauvres, objet des lots suivants :

- **Lot N° 1** : Transferts monétaires dans les wilayas du Hodh Chargui et du Hodh El Gharby (29 740 ménages bénéficiaires).
- **Lot N° 3** : Transferts monétaires dans les wilayas, de Gorgol et du Guidimagha (21 174 ménages bénéficiaires).
- **Lot N° 4** : Transferts monétaires dans les wilayas du Brakna et du Trarza (22 962 ménages bénéficiaires).

Pays : Mauritanie

Don No : D5680

AO No : 09/CPMP-TAAZOUR/12/12/2022

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de :

a) demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Proposition, et/ou

b) soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

1. Soumissionnaire retenu

Nom :	Groupement BMI/PROCAPEC	
Adresse :	BP 5008-Nouakchott Mauritanie, Téléphone : 00 222 22 36 60 36	
Pourcentage du Marché :	Lot 1	2.5 %
	Lot 3	2.5 %
	Lot 4	2.5 %

2. Autres Soumissionnaires

Nom du Soumissionnaire	Prix de l'Offre		Observation
BMCI	Lot 1	2 %	**Disqualifié** Les offres du soumissionnaire BMCI présente des inconformités majeures et ne répondent pas aux exigences du DAO
	Lot 3	2 %	
	Lot 4	2 %	
GAZA TELECOM	Lot 1	**2 .95%**	**Disqualifié**

Le Président

Scanned with CamScanner

	Lot 3	2.75%	Les offres du soumissionnaire Gaza Telecom présente des inconformités majeures et ne répondent pas aux exigences du DAO
	Lot 4	2.65%	
BEA	Lot 1	3,8% rabais de 0.1%	
	Lot 3	3,95% rabais de 0.1%	
	Lot 4	3,85% rabais de 0.1%	

3. Motif(s) pour le(s)quel(s) votre Offre n'a pas été retenue

Marché attribué à un soumissionnaire moins disant et qualifié

4. Comment demander un débriefing

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour demander un débriefing est minuit le 28 mars 2023.

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Offre. Si vous désirez demander un débriefing, votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Soumissionnaire, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

à l'attention de :

Nom : Ahmedou HAMED

Titre/position : Président de la *Commission de Passation des marchés Publics de TAAZOUR*

Agence :PASyFiS II

Adresse courriel : *hahmedou2000@yahoo.com*

Lorsqu'une demande de débriefing aura été présentée dans le délai de 3 jours ouvrables, nous accorderons le débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Dans le cas où il ne nous serait pas possible d'accorder un débriefing dans ce délai, la période d'attente sera prorogée jusqu'à cinq (5) jours ouvrables après que le débriefing aura eu lieu. Dans un tel cas, nous vous informerons par le moyen le plus rapide de la prolongation de la période d'attente et confirmerons la date à laquelle la période d'attente prorogée expirera.

Le débriefing peut être par écrit, par téléphone, vidéo-conférence ou en personne. Nous vous informerons par écrit et dans les meilleurs délais de la manière dont le débriefing aura lieu, en confirmant la date et l'heure.

Lorsque la date limite de demande d'un débriefing est expirée, vous pouvez cependant demander un débriefing. Dans un tel cas, nous accorderons le débriefing dès que possible, et normalement au plus tard dans le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la publication de la notification d'attribution du Contrat.

5. Comment formuler une réclamation

Date et heure limites : l'heure et la date limite pour présenter une réclamation est minuit le 06 avril 2023 (heure locale).

الرئيس
Le Président

Scanned with CamScanner

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Soumissionnaire, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

à l'attention de :

Nom : *Ahmed Salem Ould Tebakh*
Titre/position : *Président*
Agence : *Autorité de Régulation des Marchés Publics*
Adresse courriel : : contact@armp.mr

[à ce stade du processus de passation du marché] [dès réception de la présente notification] vous pouvez soumettre une réclamation relative à la passation des marchés au sujet de la décision d'attribution du marché. Il n'est pas nécessaire que vous ayez demandé ou reçu un débriefing avant de présenter une réclamation. Votre réclamation doit être présentée durant la Période d'attente et reçue par nous avant l'expiration de ladite Période d'attente.

Informations complémentaires :

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer aux Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement, en date de juillet 2016 (Règles de Passation de Marchés) (Annexe III).
Il vous est demandé de lire ces documents avant de préparer et présenter votre réclamation. En outre la Recommandation de la Banque Mondiale intitulée
« Comment formuler une réclamation relative à la passation des marchés » fournit des explications utiles sur le processus, ainsi qu'un modèle de lettre de réclamation.

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles :

1. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Soumissionnaire ayant remis une Offre dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
2. La réclamation peut conteste la décision d'attribution du marché exclusivement.
3. La réclamation doit être reçue avant la date et l'heure limites indiqués ci-avant.
4. Vous devez fournir dans la réclamation, tous les renseignements demandés par les Règles de Passation de Marchés (comme décrits à l'Annexe III).

6. Période d'attente

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est minuit le 06 avril 2023 (heure locale).

La période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Nom: Moulaye El Hacen OULD ZEIDANE

Titre/position : Coordinateur National du Projet d'Appui au Système des Filets Sociaux

Téléphone : +222 22 75 03 38

Courriel : moulayeelhacen94@yahoo.fr, hakimdahah22@gmail.com

الرئيس
Le Président

Scanned with CamScanner